



Merci, qui ? Le second tour des élections municipales du 28 juin prochain a rebattu les cartes et conduit la direction à accélérer la reprise d'activités. Cela nous sauve ! Car on était bien parti pour des journaux mutualisés jusqu'en septembre !

Voici les points traités dans l'instance de proximité le 10 juin, en visioconférence

Retour sur les modalités de retour sur site (en présence de S.Lafuente et E.Michel)

Le document présenté en séance, le **PRA** (plan de reprise d'activité) de l'antenne Alsace du 8 au 14 juin est lu en séance. Ce document informe des modalités de reprise sur site suite au confinement lié au covid 19. Pour résumer toute la partie administrative et support restent en télétravail. Les techniciens et journalistes reprennent progressivement dans le but de refaire un journal 100% alsace. Lors de la lecture des documents les élus se sont aperçus que la direction ne travaillait pas avec le bon document, ce qui se traduit entre autre par une équipe en moins sur le tableau des journalistes ! La direction n'arrive pas à expliquer ce delta . D'autres éléments incohérents sont relevés ...et toujours pas d'explications.

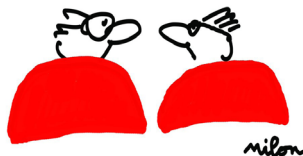
Commentaire FO: ces erreurs auraient pu être évitées si le plan de reprise d'activité avait été réalisé avec la participation des élus, ce qui n'a pas été le cas en Alsace. Demande du CSE pourtant ! Ensuite la direction parisienne ne prend pas en compte la différence de superficie des différents sites du réseau pour réaliser le PRA, c'est vraiment n'importe quoi !

Nous avons reçu toutes les dimensions de chaque salle utile à la reprise sauf celle de la régie ! Gros point de conflit sur ce sujet, pourquoi donc, ne pas donner la dimension de la régie aux élus ? Que veut nous cacher la direction et surtout dans quel but ?

Commentaire FO: On sait très bien qu'on ne peut pas respecter les fameux 4m2 autour de chaque salarié. A partir de ce constat, un travail entre la direction, les élus et des salariés auraient dû se mettre en place. Pourquoi favoriser le conflit au dialogue ? !

A partir du 15 juin, on revient quasiment à la normale, on recevra le PRA Alsace certainement longtemps après la reprise ! Erreur de timing ?

T'EN PENSES QUOI
DE LA "MÉTHODE AGILE ?"
C'EST QUI
CE GILLES ?



Commentaire FO: Vous avez dit « agile » ? Heu ... Comment dire ? Ce terme n'est apparemment pas arrivé à l'oreille de nos managers Alsaciens.

La seule chose de sûre c'est que toutes les personnes souhaitant rester en **télétravail** pourront y rester jusqu'en septembre ... Possibilité de 2 journées max dans la semaine pour les personnes

voulant reprendre en présentiel , en accord avec le manager.



Commentaire FO: la direction n'encourage pas le retour au sein de l'entreprise, les salariés ne souhaitent apparemment pas revenir en présentiel (dixit les managers). Cela nous interroge, pas vous ?

Emploi

3 postes de rédacteurs adjoints vacants à la rédaction seront re-publiés après la nomination de Stéphanie Lafuente. Les candidatures internes seront acceptées. Après le départ de la journaliste Marie Pouchin, nous apprenons que son poste sera comblé.

Qu'en est-il du fonds de soutien pour les intermittents en Alsace ?

Ce fonds de soutien est géré par la direction parisienne et notre direction n'est pas en mesure de nous donner la liste des intermittents impactés, ni nous dire si les pigistes ont reçu une notification de France 3 pour leur éligibilité au fonds d'indemnisation. A noter que l'accord signé le 25 mai dernier fait état d'un bilan pour mi-septembre.

Commentaire FO: vous retrouverez ci-dessous des explications à ce fonds de soutien. Si vous avez besoin d'aide vous pouvez revenir vers nous. Un grand merci à Hervé Morin, Marianne Caussade et Sébastien Lebailly pour les infos suivantes :



Qui est éligible?

Si vous avez reçu le mail des «réguliers» en 2018 c'est bon. Sinon il faut

- CDDU : 40 (ou 80) jours payés sur les 6 (ou 12) mois qui précèdent le 29 février 2020.

- CDD : 60 (ou 120) jours payés sur les 6 (ou 12) mois qui précèdent le 29 février 2020.

- ou avoir été en congés maternité sur la période de référence (cette situation déclenche un examen particulier des RH)

Quelle indemnisation?

D'abord calculer sur la période du 1er mars 2019 au 29 février 2020:

-le Salaire net moyen (en fonction des dates de paiement)

-la Moyenne mensuelle de jours travaillés arrondie

Ensuite, sur la période indemnisée:

Indemnisation mensuelle=

(100% du Salaire net moyen) - (Moyenne mensuelle de jours travaillés x Allocation Journalière Pôle Emploi si vous en avez touché sur la période indemnisée) - (salaire net FTV éventuellement touché sur la période indemnisée)

Quelle période d'indemnisation?

Du 11 mai au 31 Août pour le moment. Le fond pourra être prolongé en fonction de la reprise effective d'activités.

Dernière précision:

Une indemnisation pour des jours non travaillés n'est pas un salaire. Une indemnisation ne se déclare pas au Pôle Emploi.

Point émissions & Grilles d'été et de septembre (en présence de Fanny Klipfel)

Comme vous avez pu le constater le **JT** a repris depuis le mardi 2 juin, Rund Um à partir du 15. Toutes les équipes ne sont pas encore de retour, ceci explique les sujets des autres régions dans notre journal. Avec une équipe en moins que prévue, ceci explique cela ! France 3 alsace se mobilisera donc pour le 2nd tour des élections municipales, avec des **débats quotidiens** entre le 15 et le 25 juin. 9 débats de 40 mn enregistrés l'après-midi dans les conditions de direct et diffusés vers 18H.

Concernant la grille d'été: les festivals ne pourront pas se dérouler cet été mais ils auront le mérite d'exister sous formes de modules appelés «le spectacle continue», diffusés tous les jeudis de juillet -août. Idem pour le sport, la directrice du réseau souhaite des modules liés aux événements sportifs «le sport légende». Ces modules seront faits à base d'archives et nécessitera quasiment que du montage.



ECM reprise en septembre
DEP Reprise en septembre



La rentrée de septembre est prévue le 7, vous retrouverez les mêmes émissions qu'en début d'année aux mêmes horaires : Gsuntheim, ça roule en cuisine, les nouveaux nomades remplacé prochainement par «*Courant d'est*» d'ici la fin de l'année. Les tournages et la post production seront réalisés par la Fabrique.

Seule vraie nouveauté, «*Sunndis'skater*» ou «la gueule de bois du dimanche» l'émission qui remplacera « a'gueter ». Emission pilotée par une jeune société de production alsacienne Red Revolver. Sorte de one man show américain mais revisité à la sauce alsacienne, tourné en partie à l'auditorium. Une réunion est prévue avec le personnel concerné le 17 juin. Une partie de l'équipe sera composée du personnel de l'antenne alsace (opv, éclairagiste, ops).

Les matinales France Bleu sur l'antenne Alsace avant la fin de l'année. Lancement déjà reporté 2 fois : jamais 2 sans 3 ?

La vraie rentrée aura lieu en janvier 2021.

la fabrique **La Fabrique (en présence de Mme Da Silva, Mrs Grandsire, Segur, Seybald, Gutbub)**



Les représentants de proximité ont tenu à remercier la direction de la Fabrique pour les réponses apportées aux questions de février dernier : la mise à jour des contacts utiles, le qui fait quoi, les organigrammes, le guide pratique et les plans de reprises d'activité (PRA) des équipes légères ainsi que celui du car vidéo-mobile. Le PRA est riche en informations, complet au niveau des protocoles à suivre, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'écrire.

Nous avons pu constater que l'organisation de réunions avec le personnel / direction favorise le dialogue et la reprise.

Les élus restent attentifs au travail donné pour les équipes légères de Strasbourg et nous demandons à ce que le collectif soit maintenu au maximum.

Nous avons déploré le fait de ne plus avoir la liste des candidats aux postes de la DMF. Cela est dû au fait que depuis la réorganisation les postes sont basés à Paris. Nous comprenons, néanmoins nous avons ré-étiré notre demande d'avoir cette liste pour information. Cela pourrait être possible..

Vos interlocuteurs **FO** en Alsace :

Eric Vial : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3

Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Déléguée syndicale Alsace

eric.vial@francetv.fr

henri.weiken@francetv.fr

emeline.droxler@francetv.fr

